



Le canard d'Ollainville

13 novembre 2008

Numéro 1

Articles spéciaux :

- Blessé, révolté....
- Nouvelle ligne de BUS
- Médiathèque
- Compte rendu du conseil municipal
- Budget de la police municipale

EDITORIAL

A la suite du numéro 0, vous avez été nombreux à adhérer à notre association et nous vous en remercions. C'est donc avec un grand plaisir que nous vous proposons le numéro 1 de notre petit journal. Vous y trouverez les informations que vous ne trouverez pas dans le bulletin municipal. Comme les interventions du groupe « Agir pour Ollainville » lors des Conseils Municipaux, qui sur la volonté du maire ne doivent pas apparaître dans le procès verbal du Conseil Municipal (CM), privant de ce fait les citoyens de débats d'idées. Nous essaierons de vous informer de notre mieux sur ce qui se passe dans notre commune, de vous montrer le vrai visage de ceux qui gèrent notre

ville depuis près de 20 ans, prenant des décisions sans les avoir étudiées, participant aux réunions des syndicats intercommunaux sans émettre d'opposition sur des sujets sensibles comme l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures pour un service moindre.

Nous dénoncerons le non respect des règles comme la parution du bulletin municipal sans l'emplacement réservé aux élus minoritaires prévu par la loi et voté en CM lors de sa première séance, et bien d'autres actions sans concertation.

Nous comptons sur votre soutien pour continuer de vous informer à travers ce « canard ».

Un village bientôt transformé : Ollain-Ville Nouvelle !!

Un démenti démenti, en effet les élus des communes d'Arpajon et d'Ollainville ont été convoqués le mercredi 22 octobre pour la présentation de l'extension des communes ci-dessus nommées.

Cinquante huit hectares, l'arrivée de 4000 habitants et de plus de 20000 véhicules/jour, voilà les chiffres donnés par les Maires d'Arpajon et d'Ollainville. Ce projet ne sort pas d'un chapeau, il est lancé depuis un bon moment, pour preuve un aménageur ainsi qu'un cabinet d'urbanisme et d'architecture étaient présents ce soir là pour nous dévoiler leurs travaux.



Pourtant, lors des dernières municipales notre Maire avait démenti une arrivée importante de nouveaux Ollainvillois, **doit-on croire que c'est un oubli, ou voir par là une tromperie ?**

Mais que devons-nous penser de ce projet, tout simplement une OPA de notre voisin sur notre commune, une volonté du Président de la Communauté de Communes de développer la verrue de son territoire, qui depuis des années posait des problèmes aux Maires successifs d'Arpajon, car coupé du centre ville par la RN20, et pas de budget pour construire un pont ?

Quatre mille habitants, pratiquement l'équivalent de notre population et un flux naturel qui amènera les nouveaux résidents vers notre centre ville et la gare d'Egley, ne manquant pas d'apporter un grand nombre de désagréments.

Sans compter la saturation de la ligne C du RER qui verra arriver les habitants de trois nouvelles ZAC importantes (Bruyère le Châtel, Egley et Ollainville)....

Mobilisons nous pour le retrait de ce projet.

A suivre

Blessé, révolté, en plus d'être indigné ...

Tel est l'état de notre Maire après les Élections Municipales. Et il le fait savoir au Sous Préfet par l'intermédiaire d'une lettre ainsi qu'à toute la population d'Ollainville par un encart d'une demi-page dans le Bulletin Municipal. L'agacement du Maire avait commencé pendant la campagne électorale au cours de laquelle Mr Nicloux, sur le blog d'Ollainville, a comparé le Conseil Municipal à « une caricature de soviet ».

Mais que dire de la réaction de Monsieur le Maire en réponse à cet article ?

Il ne s'est pas plaint aux autorités compétentes, mais a réinstauré une méthode d'un autre temps. Il s'est adressé directement au représentant de l'Association des Paralysés de France, dénonçant Mr Nicloux, bénévole de cette association, pour propos irrévérencieux. (Voir article et courrier suivants)

Le fond comme la forme de cette lettre est un acte sournois dont nous ne voulons pas vous priver !

Les Conseillers majoritaires et les Ollainvillois accepteront-ils encore longtemps d'allouer une confiance aveugle à un Maire capable de tels agissements ???

Article de Mr Nicloux de la liste « Agir pour Ollainville » pendant les élections municipales

A celui qui connaît un tant soit peu le fonctionnement des institutions, on peut dire qu'assister à une session du conseil municipal d'Ollainville est édifiant.

Ce n'est pas un conseil, c'est une chambre d'enregistrement. Une caricature de soviet. Une cinquantaine de votes, pas une abstention, pas un non, à peine trois questions. Les conseillers sont soit complices, soit terrorisés, en tous cas peu diserts.

Alors que je pensais voir discuter l'orientation pour l'avenir de notre commune, je n'ai assisté qu'à une litanie de lignes budgétaires qui, isolées les unes des autres, ne signifient pas grand chose.

Lorsqu'on en est arrivé au coût prévisionnel d'ensemble du projet de la Tourelle, le maire a suspendu sa parole... Les observateurs, privés de document, resteront sur leur faim. Bien qu'en tant qu'Ollainvillois je me réjouis de voir la Tourelle réhabilitée, j'aimerais bien savoir si le budget n'est pas disproportionné aux moyens de la commune.

Après le tirage au sort des personnes proposées pour le jury d'assises et la facturation des prestations communales, en troisième sujet de ce conseil, Monsieur le maire fait part de l'utilisation du blason et du terme « Ollainvillage » par le site Internet « Agir pour Ollainville ». Monsieur Dodoz lit la lettre de mise en demeure qu'il a adressée à Monsieur Joly. Le site a été fermé depuis et Monsieur le maire propose d'en rester là. N'y a-t-il donc aucun conseiller qui soit capable de se rendre compte que le blason et probablement le terme Ollainvillage sont la propriété de l'ensemble des Ollainvillois, même ceux de l'opposition, et non pas la propriété de tel ou tel candidat à la mairie?

Gestion du personnel: Nous apprenons que seuls 66 des 73 postes créés par la mairie sont pourvus. Plus de la moitié des formations proposées sont refusées par le personnel. Personne ne s'émeut de cette situation. Ajouté à la mise en situation précaire des nouveaux venus et vu le turn-over important de l'ensemble du personnel, il y a quand même des questions à se poser, donc à poser, non?

De même il semble aller de soit, pour le maire, que les voitures roulent toujours trop vite.

Apparemment il ne sera satisfait que lorsque chaque mètre de chaussé sera encombré d'une chicane. Il ne vient à l'idée de personne que les rues sont faites, avant tout, pour circuler et qu'avant d'y implanter des entraves, il faudrait établir un bilan des avantages (évolution du nombre d'accidents) et des inconvénients (augmentation des pollutions) que ces obstacles entraînent.

Cette condamnation systématique de la vitesse est le reflet d'un repli sur soi, bien symptomatique d'une société fonctionnarisée qui veut réduire la société civile à sa merci. Une meilleure représentation des deux sociétés au conseil donnerait un nouveau souffle à la commune.

En conclusion j'estime qu'il est important qu'une opposition, même minime, s'introduise dans le conseil pour que l'ensemble des citoyens puissent connaître les tenants et les aboutissants ainsi que les raisonnements qui permettent de justifier les choix décidés. Le mode du scrutin actuel le permet.

Je demande donc à tout Ollainvillois soucieux d'arracher la gestion de la commune à l'obscurantisme de décisions personnelles, de voter pour la liste d'opposition « Agir pour Ollainville ».

Je rappelle aux hésitants que le conseil a un rôle purement politique et que la réalisation de cette politique est confiée à des techniciens salariés. Il n'y a donc pas de crainte à avoir quant à l'élection de conseillers inexpérimentés (et donc non corrompus). Je m'engage à demander, quel que soit le résultat de la consultation, qu'une page du bulletin municipal « Ollainvillette? » soit consacrée à l'opposition de manière à vous assurer que le débat sera réellement contradictoire.

Ce qui est fait pour nous, sans nous, est fait contre nous.

Le canard d'Ollainvivre

Document envoyé par Mr Dodoz au responsable de la délégation départementale des APF



Ollainville

Le 3 mars 2008

Monsieur Cyrille BERTIN
Responsable de la Délégation Départementale
de l'Association des Paralysés de France
10, rue Jeanne Récamier
91000 EVRY

N/REF : AM/DP

OBJET : propos tenus sur internet

Monsieur,

Je me dois de vous informer qu'une des personnes qui représente l'Association Départementale des Paralysés de France dans les instances officielles, telle la "Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité", en l'occurrence Monsieur Etienne NICLOUX, a tenu, par le biais d'un "blog internet", des propos injurieux envers une institution de la République qu'est le Conseil Municipal d'Ollainville.

Certes, la présente période électorale est propice à des débordements verbaux mais il n'est pas acceptable qu'une personne représentant une institution publique puisse être aussi irrévérencieuse envers des représentants élus de la population.

Vous trouverez ci-joint copie de la production écrite en question.

Il ne serait que justice que son auteur puisse présenter des excuses à l'institution incriminée.

Souhaitant recueillir votre avis, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Le Maire,



P. Dodoz
Pierre DODOZ

P.J. : 1

MAIRIE D'OLLAINVILLE • 5, rue de la Mairie 91294 OLLAINVILLE Cedex • Tél. : 01 69 26 19 19 • Fax : 01 69 26 19 10
Horaires ouverts : lundi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, mardi de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 20 h, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h

Nous avons envoyé cette lettre aux Conseillers Municipaux, Maires de la Communauté de Communes, Conseiller Général, Député et Sous Préfet, pour leur demander s'ils cautionnaient cette façon de faire.

Et vous, habitants d'Ollainville, qu'en pensez-vous ?

Un compte rendu qui ne rend compte de rien

Pour ceux qui lisent les comptes rendus du Conseil Municipal, beaucoup doivent penser qu'il ne s'y passe rien, qu'il n'y a aucun débat. Si cela pouvait être le cas avant les dernières élections, et cette constatation nous a valu bien des remarques (voir plus haut), il est facile de penser que cela n'a pas changé. En effet dans le compte rendu de la réunion du 13 juin dernier, **aucune** mention de la réponse de Mr Joly suite aux provocations de Monsieur le Maire, **aucune** mention de la motivation du vote « contre » des élus minoritaires sur le sujet de la médiathèque, **aucune** mention d'un vote sur des travaux dont personne ne connaissait la teneur alors que selon Mme Julien, les décisions sont débattues largement pendant les commissions. Heureusement, un élu minoritaire a contraint le Maire Adjoint à dévoiler les plans des travaux en plein conseil, informant de ce fait l'ensemble des élus, leurs permettant pour une fois un vote en connaissance de cause !!!!

Maintenant que le Conseil Municipal est composé d'élus minoritaires, les questions et les débats agrémentent les réunions, **mais apparemment à Ollainville un compte rendu cela ne sert pas à décrire ce qui se dit en réunion et aux dires de Monsieur le Maire cela fait 20 ans que ça dure et cela n'est pas prêt de changer !**

En dodelinant à travers le village



◆ Demandée depuis longtemps, enfin réalisée depuis les élections, la rue de la Ferme des Maures a été réhabilitée. A quand la rue des bergères. Me privera-t-on un jour de mes flaques d'eau ??

◆ Les grands travaux ont commencé !! Le cœur de bourg, la nouvelle mairie, la station d'épuration, la réfection des réseaux d'eau et d'électricité, font d'Ollainville, la ville des grands chantiers, et ce n'est pas terminé ! La circulation va devenir difficile, stationner pour faire ses achats chez les commerçants du centre va devenir mission impossible. Pourquoi avoir décidé de faire tous ces travaux en même temps ? Est ce pour laisser les traces d'un règne ?

◆ Notez qu'une portion de la route de Limours est passée de 70 à 50 km/h et qu'un radar mobile est souvent présent.

Les élus minoritaires bâillonnés

Pourtant voté lors du premier conseil, le règlement intérieur du Conseil Municipal le stipule dans son article 31 et reprend l'article L. 2121-27-1 du CGCT, le bulletin municipal, doit comporter un emplacement réservé aux élus minoritaires. Dans la parution de juillet, aucun article n'y figurait. Le fait de n'avoir aucune opposition depuis près de 20 ans, **va-t-elle rendre la maquette du bulletin difficile à modifier ?**

Un syndicat pour payer plus

Selon les explications données dans le bulletin municipal, en 1997 avec une indépendance au niveau des ordures ménagères, la taxe était de 4,2 %. En se ralliant au syndicat intercommunal, alors que le but de se grouper est de payer moins, la taxe est passée à près de 10%, soit 100% d'augmentation en moins de 10 ans. Nous rappelons que la commune de St Germain, n'adhère pas au SICTOM, **à croire que l'obligation n'était pas la même pour tout le monde.**

Ordures ménagères – La nouvelle vache à lait

Vous le savez, nos ordures ménagères ont vu leur ramassage diminuer et ô surprises les taxes augmenter de 3,08 %.

La raison invoquée pour la diminution du ramassage était une forte augmentation de 15 à 20 % que nous risquions de subir. Mais qu'en est-il réellement ?

- Déchets verts tous les 15 jours, ce n'est pas suffisant l'été pour les tontes et les taillages de haies, il faut se déplacer plus souvent à la déchetterie donc un coût de carburant supplémentaire pour chaque particulier.
- Verre à porter au container, mêmes conséquences. N'aurait-il pas été mieux d'effectuer un ramassage mensuel ?
- Cartons, boîtes métalliques et papiers, tout dans le même sac, alors que nous étions conditionnés au tri sélectif.

Maintenant de nombreuses personnes ne vont plus trier et mettre tout, même le verre, dans la poubelle normale.

A-t-on pensé à nos anciens, aux personnes à mobilité réduite, aux contraintes engendrées ?

On nous rabâche les oreilles d'environnement, de tri sélectif, d'économies engendrées sur les matières premières, et nous venons de constater un fort retour en arrière plus une augmentation pour un service réduit de moitié ainsi qu'une pollution supplémentaire par le convoyage individuel. Donc conclusion une augmentation moyenne de 15 à 20 % pour chaque foyer, plus le réchauffement de la planète !!!

Nos élus aux réunions du SICTOM prennent cela comme argent comptant, sans sourciller et en font même la promotion dans leurs discours et écrits. Avant de prendre de telles décisions il faut réfléchir et argumenter, mais nous avons l'impression que l'on s'en moque, le cochon payeur est toujours au même endroit.

Et qu'en est-il du tri sélectif qui devait engendrer des économies par le rachat des matières à recycler ?

Après l'automobile vache à lait, les ordures pompe à fric !!!

Une Médiathèque : un projet qui commence bien. . .

C'était dans le programme, et bien sûr le conseil a voté à la majorité pour une médiathèque. Mais qu'ont-ils voté ? Juste une idée, une envie, un désir tout comme celui d'avoir un bel hôtel de ville, une belle avenue... Le conseil a voté sans avoir aucune idée du coût, du budget d'exploitation, sans savoir (ou faisant mine de ne pas savoir) où la construire. Faute d'éléments probants, les élus minoritaires se sont vus contraints de voter contre.

Ce genre d'infrastructure pour une commune comme Ollainville demande de gros investissements financiers pour qu'il remplisse ses fonctions correctement.

**A quand l'établissement de projets chiffrés ?
Investissements, Fonctionnement ?
Conséquences sur les impôts ?**

Une cantine qui alimente la police municipale

Grâce à un tour de passe-passe sur le calcul de la capacité d'accueil des enfants dans les cantines, une ligne budgétaire de 51 523 euros attribuée à la restauration scolaire, a été transférée à la police municipale. Cette somme est complétée par d'autres lignes budgétaires pour finalement aboutir à plus de 81 000 euros pour permettre d'avoir un poste de police, une belle voiture et l'équipement pour trois fonctionnaires.

Quelles bonnes raisons Monsieur le Maire osera t-il vous donner ?

Effet Canard ?

Dans notre dernier numéro, nous regrettions qu'il n'y ait pas de passage protégé devant le centre de loisirs,

Hasard du calendrier ? Effet Canard ?

Et bien c'est chose faite depuis cet été et **il est beau !**

Aménagement des trottoirs, protection par bornes au milieu de la route, par contre la piste cyclable termine toujours sur un trottoir en terre et rempli de panneaux de tous types,

Allez encore un effort !!!!!



Nouvelle ligne de Bus pour La Roche

Depuis le 1^{er} septembre, nos concitoyens de la Roche peuvent désormais descendre prendre le train sans devoir marcher ou faire du covoiturage. Ce privilège était jusqu'à présent réservé aux habitants du centre. En effet une nouvelle ligne de bus DM 26 dessert 4 arrêts dans la Roche et emmène les Ollainvillois à la gare d'Arpajon tous les jours pendant les heures de pointe du matin et du soir. Plus d'infos sur notre site.

OLLAINVIVRE

8 rue du Val d'Orge
91340 OLLAINVILLE

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
infos@ollainvivre.fr

Nous sommes sur
le Web !

Retrouvez-nous, à
l'adresse :

www.ollainvivre.fr

À propos de notre association...

VENEZ NOUS REJOINDRE et participer **AVEC NOUS** à faire d'OLLAINVILLE un cadre agréable à vivre, à garder son âme de village avec la modernité.

Ce « canard » se doit d'être enrichi par votre participation en apportant vos réflexions et commentaires par courrier ou sur notre site internet.

Alors n'hésitez pas et venez nous soutenir.

BULLETIN D'ADHESION

Nous garantissons toute discrétion quant à l'identité des membres

Je souscris pour 10 euros
Cotisation annuelle à dater de la souscription

Je verse la somme de _____ euros
Au titre de soutien auprès de l'Association

Règlement par chèque espèces, à _____ le _____

Mes coordonnées : _____

Tél. : _____ Portable : _____

Adresse électronique : _____ @ _____